

Séance du 03 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel HERGAT, Maire.

Membres élus : 15 Membres en exercice : 15 Membres présents : 12

Présents :

Mme BASSAN, Mme BERTOLOTTI, M.CORNIQUET, M.DEWILDE,
Mme FEUVRIER, M.FRANIATTE, Mme GOMES-PICART, Mme HAGEN,
Mme HAZOTTE, M.HERGAT, M.TONNELIER, Mme WOLTER

Absents excusés

M.BACH donne procuration à M. DEWILDE
M.BARBE donne procuration à M. HERGAT
M.DROUARD

Le Conseil municipal a élu pour secrétaire Alieth Feuvrier.
Après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire, ouvre la séance du conseil municipal.

Le Conseil municipal a débattu des points suivants :

15-2019 : FDL 2019

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, **FIXE**, pour 2019, les taux d'imposition suivants :
Taux de la taxe d'habitation : 13,50 %
Taux de la taxe foncière (bâti) : 14,90 %
Taux de la taxe foncière (non bâti) : 66,68 % à l'unanimité.
Ces taux ne changent pas de l'année dernière.
Décision prise à l'unanimité des votes.

16-2019 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018/BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

DEPENSES

Total dépenses réalisées : 777 695,92€

RECETTES

Total recettes réalisées : 802 114,58 €

Excédent de Fonctionnement : 24 418,66€

Pour mémoire, report en fonctionnement en recette (compte 002) N-1 : 32 131,46€

Affectation du résultat : 56 550,12 €

Le Conseil, à l'unanimité des votes, valide l'affectation du résultat de fonctionnement au compte 002.

Pour information, l'excédent d'investissement reporté est de 511 411, 20€.

17 -2019 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente le Budget Principal 2019 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de la section de Fonctionnement : 845 268,12€

Recettes de la section de Fonctionnement : 845 268,12€

Dépenses de la section d'investissement : 882 089,20€

Recettes de la section d'investissement : 882 089,20€

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil approuve à l'unanimité des votes le Budget Principal 2019.

18-2019 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018/BUDGET EAU

Section d'exploitation

DEPENSES

Total dépenses réalisées : 179 068,27€

RECETTES

Total recettes réalisées : 195 250, 37€

Solde d'exécution : 16 182,10€

Résultat reporté N-1 9132,38€

Affectation du résultat : 25 314,48 € au compte 002

Section d'investissement

DEPENSES

Total dépenses réalisées : 22 207,41€

RECETTES

Total recettes réalisées : 58 452,00 €

Solde d'exécution : 36 244,59 €

Résultat reporté N-1 15 516,80€

Affectation du résultat : 51 761,39 € au compte 001

Le Conseil, à l'unanimité des votes, valide l'affectation du résultat en section d'exploitation au compte 002.

19-2019 : BUDGET EAU 2019

Monsieur le Maire présente le Budget Eau 2019 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de la section d'exploitation : 221 076,48 €

Recettes de la section d'exploitation : 221 076,48 €

Dépenses de la section d'investissement : 51 761,39 €

Recettes de la section d'investissement : 51 761,39€

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil approuve à l'unanimité des votes le Budget EAU 2019.

20-2019 : COMPTEURS COMMUNICANTS LINKY

Monsieur le Maire présente un courrier d'un administré concernant des doléances sur la pose des compteurs Linky sur le ban communal.

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil décide à l'unanimité des votes de ne pas donner suite à cette demande car cela ne relève pas de ses compétences.

La Commune d'Entrange n'a pas vocation à statuer sur ce point.

Cette réponse sera apportée au pétitionnaire dans les meilleurs délais.

21-2019 : OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs mois, la fédération nationale des communes forestières a engagé une action contre l'encaissement des produits des ventes de bois des forêts communales directement par l'ONF.

Considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que générerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois sur plusieurs mois,

Considérant que la libre administration des communes est bafouée,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes, décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF.

22-2019 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame Hagen, Adjointe au Maire, présente les demandes de subventions suivantes :

APOLO J Thionville 100€

VIE LIBRE Thionville/Yutz 100€

OMITE D'ENTENTE DEPART AVEUGLES 100€

UNE ROSE UN ESPOIR 80€

CROIX ROUGE Thionville 80€

SECOURS POPULAIRE Thionville 80€

AFSEP 80€

LES RESTAURANTS DU COEUR 80€

AFM TELETHON 80€

Le Conseil, à l'unanimité des votes, décide d'allouer aux associations les sommes ci-dessus.

Divers

Monsieur le Maire fait part du résultat dégagé de l'opération « Brioches de l'Amitié » 2018 soit un montant de 986,43€ réalisé par la commune d'Entrange.

**Pour affichage à la porte de la mairie
Entrange, le 05.04.2019**